

**Le Département d'Études coréennes
de la Faculté des Langues de l'Université Jean Moulin Lyon 3
offre pour l'année 2018- 2019**

Deux postes de lecteur de coréen

Réf. : Décret n°87-754 du 14 septembre 1987 relatif au recrutement des lecteurs de langue étrangère et de maîtres de langue étrangère dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur

1. Conditions:

- Diplôme requis : maîtrise ou équivalente, **les candidats diplômés d'un doctorat en études coréennes sont encouragés à postuler.**
- Le ou la candidat(e) doit être de langue maternelle coréenne ou avoir un niveau équivalent. Il (elle) doit avoir une bonne maîtrise de français.
- Le ou la candidat(e) sera appelé(e) à assurer les cours de coréen en licence et en master de LEA Anglais-Coréen.

2. Salaire:

Calculé sur la base de l'indice brut 340, soit 1 504,21 € bruts mensuels **pour 200h de travaux dirigés. Les lecteurs recrutés auront à charge des heures complémentaires d'environ 100-150 heures avec rémunération en supplément.**

3. Pièces à fournir:

- CV
- lettre de motivation.

**Le dossier doit être adressé avant le 17 mai 2017, délai en vigueur, par voie électronique A l'attention de Madame Min Sook WANG
Directrice du Département d'Études coréennes:
min-sook.wang@univ-lyon3.fr**

*** Les résultats de sélection seront connus en début juin. Tous les candidats en seront avertis.**